

POUR LE VÉLO EN VALLÉE DE L'AUDE

Favoriser la pratique du vélo et l'intermodalité au quotidien en vallée de l'Aude



Document rédigé par la délégation locale AF3V Vallée de l'Aude en janvier 2024. Une carte interactive présentant le détail des tracés proposés est accessible en ligne.

<http://u.osmfr.org/m/666356/>



Vous habitez la région et circulez à vélo ?

Envoyez nous vos remarques et demandes de sécurisation d'itinéraires, nous les ajouterons dans ce projet.

janvier 2024 – v.2.0

hautevalleedelaude@af3v.org

Le document et le support en ligne sont amenés à évoluer

Sommaire

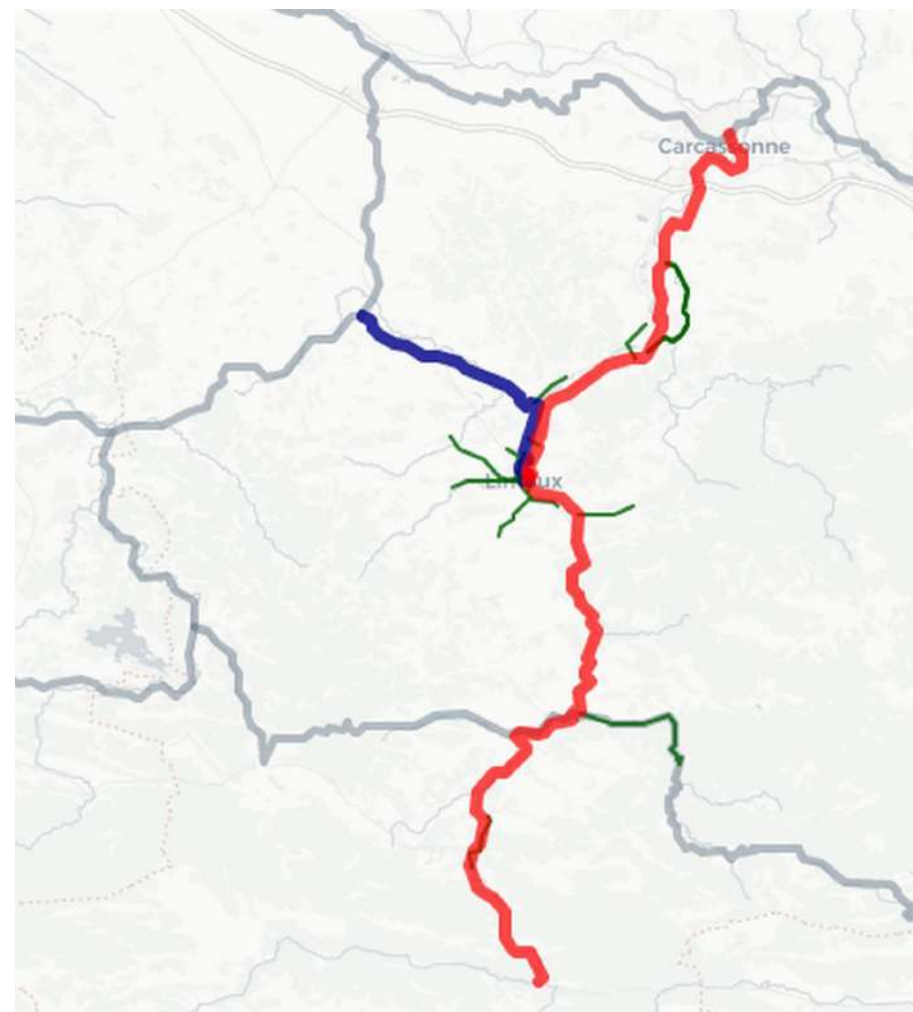
| | |
|--|----------|
| Introduction..... | 3 |
| Le contexte..... | 4 |
| L'objet du document..... | 4 |
| Les pratiques du vélo..... | 5 |
| Le vélo au quotidien..... | 5 |
| Le vélo tourisme..... | 5 |
| L'intermodalité..... | 5 |
| Infrastructures..... | 6 |
| Voie verte..... | 6 |
| Véloroute..... | 6 |
| Le revêtement des voies vertes..... | 6 |
| Stationnements sécurisés..... | 6 |
| Route départementale 118..... | 7 |
| Une route très fréquentée..... | 7 |
| Le tout routier : un coût financier élevé..... | 7 |
| Itinéraires existants..... | 8 |
| V80 – Canal des 2 mers à vélo..... | 8 |
| V81 - Véloroute du Piémont Pyrénéen..... | 8 |
| Voie Verte du Canal du Midi à Montségur..... | 9 |
| Véloroute 5 – Du Tarn à Couiza..... | 9 |

| | |
|--|-----------|
| Itinéraires à créer..... | 10 |
| Véloroute de la vallée de l'Aude..... | 10 |
| Véloroute Limoux - Belvèze..... | 11 |
| Itinéraires secondaires..... | 11 |
| Amélioration de la V81..... | 12 |
| L'Aude à vélo : un projet à moyen terme..... | 13 |
| Véloroute de la vallée de l'Aude..... | 14 |
| Détails de l'itinéraire Limoux-Axat..... | 14 |
| Financements existants..... | 16 |
| Documents ressources..... | 17 |

Introduction

La délégation locale vallée de l'Aude AF3V (Association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes) est active depuis 2021. Elle propose des actions concrètes pour favoriser la pratique du vélo en vallée de l'Aude et s'emploie à communiquer auprès des élus sur la nécessité de créer un réseau cyclable sécurisé et cohérent au service de la mobilité du quotidien, des loisirs et de l'intermodalité.

Le plan vélo « Pour le vélo en vallée de l'Aude » s'appuie sur la création de véloroutes et voies vertes (VVV) connectées au réseau vélo existant (V80, V81, voie verte du Canal du Midi à Montségur) et aux gares de la ligne TER Carcassonne-Quillan.



- VVV Carcassonne - Limoux - Quillan - Axat
- VVV Belvèze du Razès – Limoux
- Itinéraires secondaires
- Existant : V80, V81, VV du Canal du Midi à Montségur

Le contexte

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, de baisse du pouvoir d'achat et de nécessité de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le déploiement d'une infrastructure vélo, en complément de transport en commun (train, bus, covoiturage, autopartage) et d'une réorganisation du territoire, apporte une solution efficace aux problématiques liées à la mobilités en milieu rural.

Le plan vélo « Pour le vélo en vallée de l'Aude » proposé par l'AF3V s'inscrit pleinement dans les schémas vélo du département de l'Aude et de la région Occitanie. Il apporte une solution concrète au développement de l'intermodalité en vallée de l'Aude en desservant les gares de la ligne Carcassonne – Quillan qui sera rouverte à l'horizon 2030.

L'objet du document

Ce document présente le projet de plan vélo dans son ensemble et s'organise autour de trois parties :

- la première partie propose un état des lieux des pratiques et des infrastructures existantes ;
- la deuxième partie propose une approche globale des infrastructures cyclables nécessaires. Elle met au centre de sa réflexion le cycliste, qu'il soit usager quotidien ou occasionnel. Cette approche se retrouve tout au long du document ;
- la troisième partie présente les propositions d'aménagement de la voirie afin de créer des itinéraires continus et sécurisés ainsi que les financements existants.

Les propositions présentées dans ce document et sur la carte interactive (<http://u.osmf.fr/m/666356/>) ont vocation à susciter l'enthousiasme des élus et des techniciens qui porteront le projet mais aussi des habitants et touristes qui pourront un jour emprunter ces itinéraires. Ces propositions n'attendent qu'à être développées, modifiées, vérifiées, chiffrées et mises en œuvre, en cohérence avec les schémas de déplacements départementaux, inter-communaux et communaux.

Les pratiques du vélo

Le vélo au quotidien

Il existe un potentiel considérable de transfert modal de la voiture au vélo. En effet, en milieu rural, les trajets de 1 à 5 km représentent 45 % des déplacements, et les trajets de 1 à 10 km 60 % des déplacements. Pour ces déplacements cibles, le vélo peut être majoritairement utilisé.

Le développement du vélo à assistance électrique (VAE) aplanit les dénivelés et allonge la distance des déplacements quotidiens.

Multiplier les infrastructures cyclables sécurisées favorisera la pratique du vélo.

Le vélo tourisme

Une infrastructure cyclable sécurisée favorable à la pratique du vélo du quotidien constitue un atout majeur pour le développement du vélo tourisme.

Aujourd'hui deux profils de cyclotouristes se côtoient sur les itinéraires cyclables :

- L'excursionniste à vélo qui pratique le vélo à la journée, ou moins, et regagne sa résidence principale pour la nuit. C'est un local, un habitant du territoire ;
- Le touriste à vélo qui séjourne au moins une nuit en dehors de son domicile principal.

L'intermodalité

L'intermodalité est l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement. La combinaison du vélo avec le train, le bus, le covoiturage ou l'autopartage permet d'augmenter l'efficacité de chaque mode. Les usagers profitent à la fois de la flexibilité du vélo pour réaliser les premiers ou derniers kilomètres et du confort des transports collectifs ou partagés pour le reste de leur trajet.

Il est donc primordial de disposer des stationnements sécurisés aux points stratégiques d'intermodalités que sont les gares de la ligne Carcassonne - Quillan.



Lecarpentier Lydie - Région Occitanie

Infrastructures

Élément principal du développement du vélo sur un territoire, les infrastructures doivent être les plus directes possible tout en présentant un très haut niveau de sécurité et de confort pour les cyclistes.

Voie verte

Une voie verte est une route réservée aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et parfois aux cavaliers. Interdite à la circulation motorisée, elle peut être autorisée aux véhicules de police et d'entretien et aux véhicules des riverains (décret du 22/04/2022). Elle est adaptée aux déplacements d'ordre touristique, de loisirs ou du quotidien et sécurisée en conséquence.

Véloroute

Une véloroute est un itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance, qui peut emprunter tous types de voies sécurisées dont des voies vertes ou des voies à faible trafic motorisé. Continue, jalonnée et attractive, elle doit être accessible à tous les cyclistes, y compris les moins expérimentés.

Le revêtement des voies vertes

Le revêtement des voies vertes doit être lisse et roulant en toutes conditions. Que ce soit pour des raisons d'entretien, de confort, d'émission de CO2 ou de pollution de l'eau, **l'enrobé est à privilégier** (voir étude France Nature Environnement et AF3V).

Stationnements sécurisés

Le risque de vol est un obstacle au développement de la pratique du vélo. Pour y remédier, les cyclistes doivent disposer de stationnements vélos sécurisés, en tout point d'intérêt (gare, domicile, lieu de travail ou d'étude, site touristique) ainsi que pour toutes les activités quotidiennes (achats, visites, loisirs...).

Le stationnement sécurisé dans l'espace public constitue donc un acte fort du développement de la pratique du vélo (arceaux pour arrêt minute, consignes collectives et individuelles...).



Stationnement vélo sécurisés (©Ville de Bois-Guillaume)

Route départementale 118

Une route très fréquentée

La RD118 est une route très fréquentée et dangereuse pour les cyclistes. Elle dessert toute la vallée. La fréquentation mesurée par le département (nombre de véhicules par jour) en 2022 est sans appel :

- 13 165 véh/j entre Carcassonne et Limoux
- 7 961 véh/j entre Limoux et Couiza
- 5 314 véh/j entre Couiza et Quillan
- 3 006 véh/j entre Quillan et Axat
- 1 789 véh/j entre Axat et Puyvalador

Le pourcentage de poids lourds empruntant la route varie de 5 à 6 % soit un nombre de poids lourds par jour compris entre 200 et 700 en fonction des tronçons.

Il n'existe aucun aménagement cyclable le long de cette route permettant aux vélos de circuler en toute sécurité.

Le tout routier : un coût financier élevé

Avec l'augmentation durable des prix des carburant un aller-retour Quillan - Carcassonne coûte environ :

- 13€ de carburant en voiture individuelle
- 2€ en train+vélo.



Trafic moyen journalier annuel sur l'axe Carcassonne-Axat

Itinéraires existants

Le plan vélo « Pour le vélo en vallée de l'Aude » s'insère dans un réseau déjà existant de véloroutes et de voies vertes. Si la vallée de l'Aude est exempte d'itinéraires cyclables aménagés il existe à proximité des itinéraires cyclables d'intérêt national ou départemental.

V80 – Canal des 2 mers à vélo

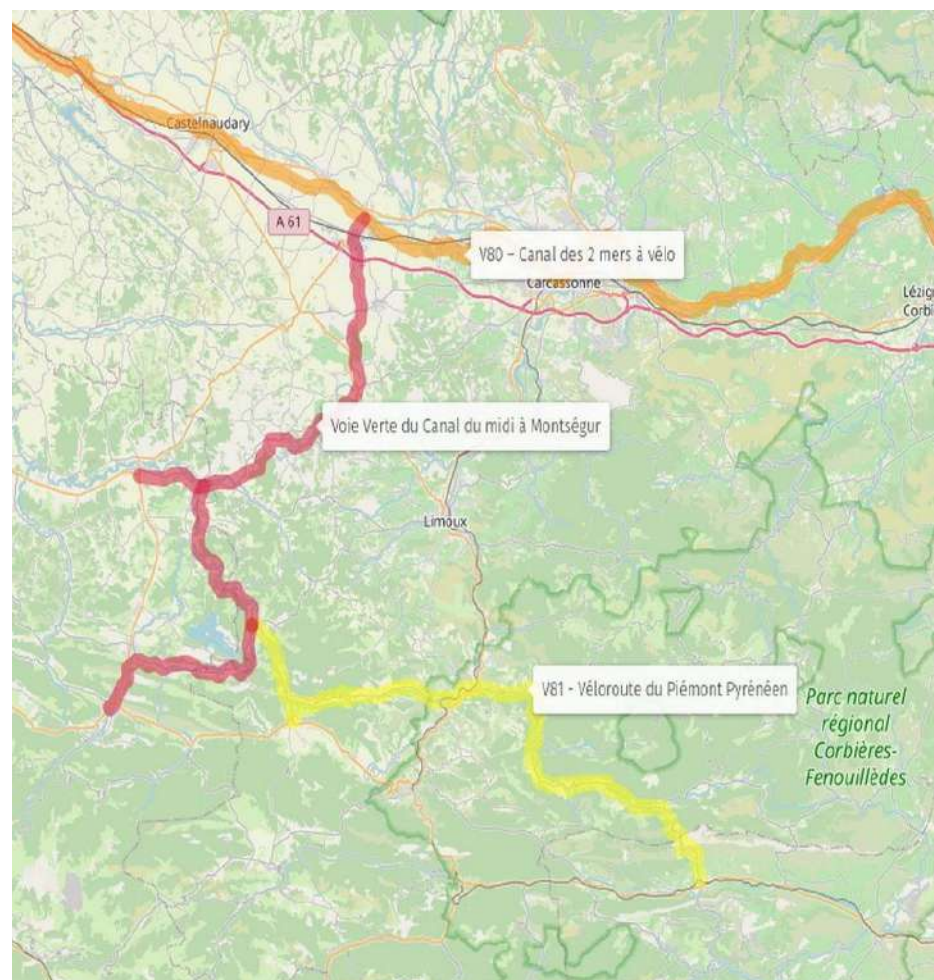
La V80 ou « Canal des 2 mers à vélo » relie la Méditerranée à l'Atlantique sur près de 750 km. Elle passe par Carcassonne et longe le Canal du Midi. La partie audoise, longtemps non aménagée mais très fréquentée, est en cours d'amélioration par le Département.

La V80 est un itinéraire cyclable exceptionnel qui sera connecté au plan vélo « Pour le vélo en vallée de l'Aude ».

V81 - Véloroute du Piémont Pyrénéen

La V81 ou « Véloroute du Piémont Pyrénéen » permet de rejoindre l'Atlantique à la Méditerranée via les contreforts des Pyrénées sur près de 600 km. Elle traverse l'Aude depuis les gorges de Galamus jusqu'à Chalabre en passant par Couiza et Esperaza.

La V81 est un itinéraire cyclable de découverte des Pyrénées qui sera connecté au plan vélo « Pour le vélo en vallée de l'Aude ».



Itinéraires cyclables existants (V80, V81, Voie Verte Bram-Montségur)

Voie Verte du Canal du Midi à Montségur

Réalisation phare du département ces dernières années, la Voie Verte du Canal du Midi à Montségur emprunte l'ancienne voie ferrée entre Bram et Lavelanet sur 67 km. Elle permet de découvrir les richesses des paysages et du patrimoine audois et ariégeois.

La Voie Verte du Canal du Midi à Montségur est un itinéraire cyclable patrimonial qui sera connecté au plan vélo « Pour le vélo en vallée de l'Aude ».

Véloroute 5 – Du Tarn à Couiza

Cette véloroute départementale est un itinéraire jalonné mais sans aménagement cyclable. Elle permet une liaison entre Carcassonne et Limoux en empruntant sur certaines sections des routes à faible trafic.

La véloroute 5 du Tarn à Couiza sert de base pour la liaison Carcassonne – Limoux du plan vélo « Pour le vélo en vallée de l'Aude ». Le plan vélo propose que cette véloroute soit adaptée afin d'en sécuriser les tronçons problématiques.



Photo aérienne du chantier de construction de la voie verte entre Sainte-Colombe-sur-l'Hers et Chalabre. © Heli 11 - Département de l'Aude

Itinéraires à créer

Véloroute de la vallée de l'Aude

69 km de véloroute / Carcassonne – Limoux – Quillan – Axat

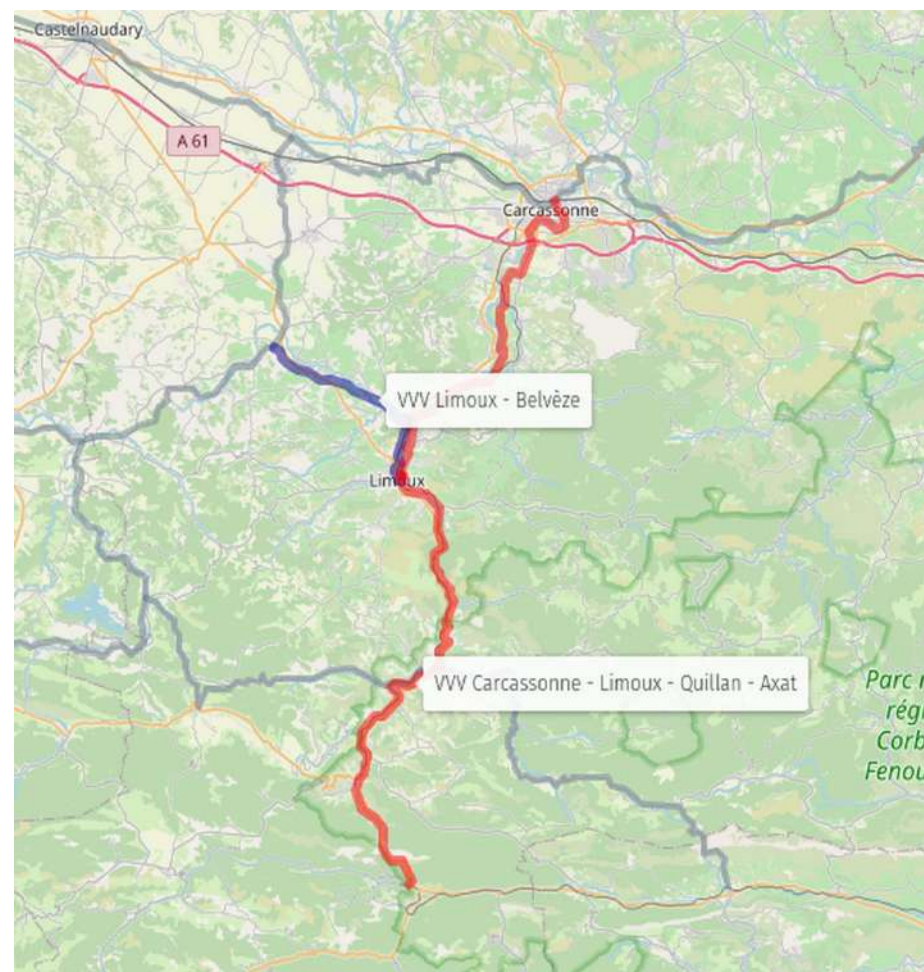
Véritable colonne vertébrale du plan vélo « Pour le vélo en vallée de l'Aude », cette véloroute propose une alternative agréable et sécurisée à la D118. Elle emprunte des voies vertes et des voies à faible trafic motorisé. Elle se joint à la véloroute d'intérêt national V81 entre Couiza et Espérasa.

Entre Carcassonne et Quillan, elle est complémentaire à la ligne ferroviaire dont elle n'utilise pas l'emprise et dessert toutes les gares pour permettre l'intermodalité.

Le tronçon Carcassonne – Limoux s'appuie sur la véloroute 5 départementale déjà existante en sécurisant les tronçons problématiques.

Le tronçon Limoux – Quillan s'appuie à plus de 72 % sur des infrastructures déjà existantes (routes à faible trafic, chemins carrossables...). Il dessert directement les centres-bourgs de Limoux, Alet-les-Bains, Luc-sur-Aude, Couiza, Montazel, Espérasa, Campagne-sur-Aude, Quillan et prend en compte les projets existants portés par les mairies.

Le tronçon Quillan – Axat s'appuie sur l'ancienne voie ferroviaire (propriété du département) jusqu'à la gare de St Martin de Lys - train rouge - puis sur de la voirie partagée (solution à étudier - circulation conséquente) et un chemin existant jusqu'à Axat.



Itinéraires principaux à créer

Véloroute Limoux - Belvèze

Une véloroute sur l'ancienne voie ferrée

Cette véloroute de 16 km emprunte l'ancienne voie ferrée entre Limoux et Belvèze-du-Razès en partie déjà aménagée en voie à faible trafic ou en chemin agricole.

Elle connecte Limoux à la voie verte du Canal du Midi à Montségur créant de multiples possibilités d'itinéraires autour de la vallée de l'Aude. Elle crée également un itinéraire cyclable direct et sécurisé parallèle à la D118 entre Limoux centre et la CAVALE, desservant de nombreux points d'intérêts (gares, collège, stade, ZA industrielles et commerciales).

Itinéraires secondaires

Inciter à la pratique du vélo

Organisés autour des itinéraires principaux, les itinéraires secondaires créent un maillage fin d'infrastructures cyclables favorables et incitatives à la pratique du vélo. Ce maillage permet des dessertes inter villages et amène les cyclistes vers les itinéraires principaux et les gares.

Les mobilités douces sont encouragées dans les villages et agglomérations par la diminution de la vitesse autorisée, la création de zones de rencontre, de rues sans voitures, de bandes cyclables, de voies vertes, la généralisation des doubles sens cyclistes, de stationnements sécurisés...



*Exemple de piste existante à réaménager entre Limoux et Quillan
(Chemin Fontaine de Constance à Luc-sur-Aude)*

Amélioration de la V81

Mettre en valeur une véloroute d'intérêt national

La V81 - Véloroute du Piémont Pyrénéen - est sur sa partie Audoise un itinéraire balisé sans aménagements cyclables.

Les aménagements suivants la rendront plus attractive pour les cyclotouristes et en feront un outils de mobilité au service des habitants du territoire :

- créer une voie verte Couiza - Esperaza avec une passerelle sur l'Aude entre la ZA de Pastabrac et le stade J. Billart. Cette voie verte sera commune avec la « véloroute de la vallée de l'Aude » ;
- travailler les liaisons inter-villages par le réaménagement de pistes ou de chemins existants. Notamment dans la vallée du Faby entre Esperaza, Fa, Rouvenac et St Jean de Paracol, ainsi que sur la rive gauche de la Sals entre Couiza et La Mauriette ;
- équiper les écluses de by-pass vélo afin de réduire la vitesse des véhicules motorisés tout en laissant un passage sécurisé pour les vélos.

Une partie de ces recommandations peuvent s'appliquer pour le développement des itinéraires secondaires du plan vélo.



Exemples d'écluses avec by-pass cycliste

L'Aude à vélo : un projet à moyen terme

De la montagne à la mer : 240 km à travers l'Aude

Cet itinéraire touristique au départ de la gare TER de Mont Louis La Cabanasse - train jaune - permet d'apprécier le patrimoine exceptionnel et les paysages variés du département (Pyrénées Audoises, châteaux, musées, vignobles, cité de Carcassonne, Canal du Midi, littoral...).

De dénivelé négatif, l'itinéraire optimise les aménagements cyclables futurs et existants en les reliant et en leur donnant des usages multiples (vélo du quotidien, excursion à la journée, cyclotourisme au long cours).

Le déroulé est le suivant :

0 km – Départ TER Mont Louis La Cabanasse - train jaune

Véloroute Cerdagne-Capcir. En cours de réalisation par le département des Pyrénées Orientales.

22 km - Puyvalador

Liaison cyclo-sportive de 37 km par la D118. Trafic modéré mais non adapté à un usage familial. Un itinéraire bis par Escouloubre ou Roquefort de Sault peut être envisagé pour éviter une partie de la D118.

60 km - Axat

Véloroute de la vallée de l'Aude.

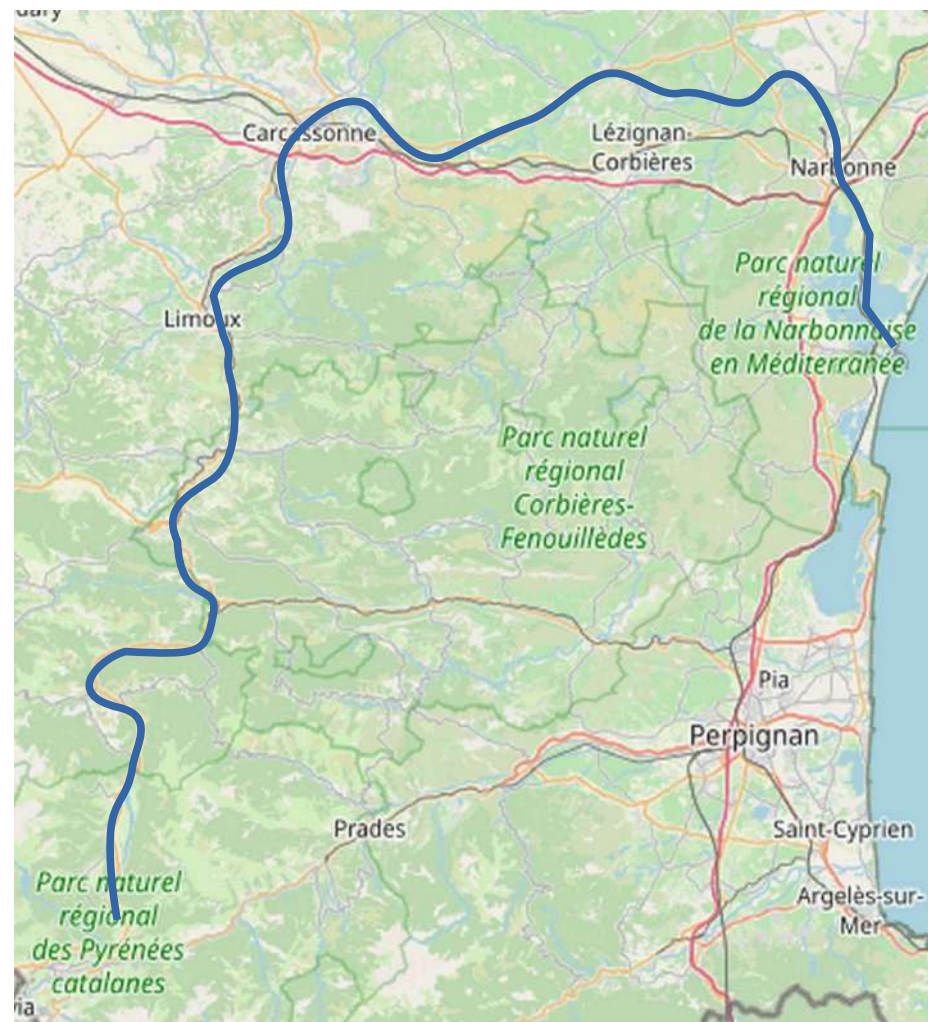
128 km - Carcassonne

V80 – Canal des 2 mers à vélo.

215 km – Narbonne

EV8 - La Méditerranée à vélo.

240 km – Arrivée à Port la Nouvelle



L'Aude à vélo - un itinéraire cyclotouristique exceptionnel de 240km

Véloroute de la vallée de l'Aude

Détails de l'itinéraire Limoux-Axat

Sont présentés dans ce chapitre les aménagements proposés par la délégation local AF3V Vallée de l'Aude pour créer la Véloroute de la vallée de l'Aude.

Ces propositions ne sauraient se substituer à une étude d'aménagement qui devra être réalisée par un bureau d'études.

Le découpage entre Limoux et Axat (41 km) propose un tracé se composant de :

- 70 % de voies vertes – 29 km dont 7 km le long de la D118
- 30 % de voiries partagées – 12 km

50 % de l'itinéraire – 20 km – peut être mis immédiatement en service (travaux d'aménagement mineurs).

75 % de l'itinéraire – 31 km – s'appuie sur la voirie et les chemins déjà existants ou sur les voies ferroviaires abandonnées.



*Exemple de chemin existant à réhabiliter entre Limoux et Quillan
(Alet les Bains – Traverse Limoux-Alet)*

| cum | dist | début section | fin section | Aménagements |
|------|------|----------------------------------|--------------------------|---|
| 0 | 1,6 | Gare Limoux | sortie agglomération | Aménagement urbain - voie verte le long de l'Aude ou bande cyclable |
| 1,6 | 2,4 | sortie agglomération | Embranchement D229 | Voie verte piétons-cyclistes le long de la D129 |
| 4 | 2,1 | D229 | Payrouliès | Voirie partagée existante : D229, rte du Vernet, rte de Payrouliès Pourrait être considéré comme voie verte – trafic ultra local |
| 6,1 | 2,8 | Payrouliès | Piscine Alet les Bains | Voie verte sur chemin existant en mauvais état (dont 500m nécessitant une reprise) |
| 8,9 | 2,0 | Piscine Alet les Bains | Casino d'Alet les Bains | Voirie partagée existante : traversée d'Alet les Bains par le centre bourg puis bras mort de l'ancienne D118 vers le casino - à sécuriser (ex : zone 20 ou 30) |
| 10,9 | 1,8 | Casino d'Alet les Bains | Castel Nègre | Voie verte piétons-cyclistes le long de la D118 Possibilité de reprendre des chemins agricoles sur certaines parties |
| 12,7 | 1,8 | Castel Nègre | Luc sur Aude | Voirie partagée existante : Chemin Fontaine de Constance (piste) / revêtement à reprendre sur 1km (pourrait être considéré comme voie verte – trafic ultra local) |
| 14,5 | 0,5 | Luc sur Aude | Mayrac | Voie verte sur chemin communal existant (revêtement à reprendre) |
| 15 | 1,2 | Mayrac | Entrée de Couiza | Voie verte piétons-cyclistes le long de la D118 + croisement sécurisé de la D118 |
| 16,2 | 1,5 | Entrée de Couiza | sortie de Couiza | Voirie partagée existante à travers le village - à sécuriser (ex : zone 20 ou 30) |
| 17,7 | 0,8 | sortie de Couiza | ZA Pastabrac | Voie verte piétons-cyclistes / faisabilité à étudier |
| 18,5 | 0,5 | ZA Pastabrac | Stade J Billart | Voirie partagée existante à sécuriser Redéfinir les sens et zones de trafic routier, cycliste et piéton |
| 19 | | Passerelle sur l'Aude – Espérasa | | Passerelle à créer pour traverser l'Aude |
| 19 | 0,9 | Stade J Billart | Avenue Barbès | Voie verte le long de l'Aude |
| 19,9 | 0,8 | Avenue Barbès | Rue Francois Reynaud | Voirie partagée existante à travers le village - à sécuriser (ex : zone 20 ou 30) |
| 20,7 | 0,3 | Rue Francois Reynaud | Rue du Cazal | Voie verte le long de l'Aude |
| 21 | 2,8 | Rue du Cazal | Campagne sur Aude | Voie verte existante (double impasse) – trafic ultra local |
| 23,8 | 2,1 | Campagne sur Aude | Brézilhou | Voirie partagée existante : D2 – à sécuriser (ex : signalétique et marquage adaptés, dispositifs de réduction de vitesse) |
| 25,9 | 4,4 | Brézilhou | Gare de Quillan | Voirie partagée existante : D92 – à sécuriser (ex : signalétique et marquage adaptés, dispositifs de réduction de vitesse) |
| 30,3 | 8,2 | Gare de Quillan | Gare de St Martin de Lys | Voie verte sur l'ancienne voie ferré (propriété du département) – tunnels et viaducs existants à rénover |
| 38,5 | 0,3 | Gare de St Martin de Lys | Rebenty | Voie verte piétons-cyclistes le long de la D118 + croisement sécurisé de la D118 |
| 38,8 | 1,1 | Rebenty | Pont D'Aliès | Solution à étudier (D118 étroite - 3006 véhicules/jour) |
| 39,9 | 1,1 | Pont D'Aliès | Axat | Voie verte sur chemin existant rive droite (à rénover) |

cum : distance cumulée (km) / dist : distance tronçon (km)

| Limoux-Axat (km) | | |
|------------------|----|------|
| véloroute | 12 | 30 % |
| Voie verte | 29 | 70 % |

Détails de l'itinéraire Limoux-Axat

Financements existants

De nombreux financements existent pour les infrastructures cyclables. Pour y accéder les collectivités (communautés de communes, communes) doivent s'engager dans la réalisation de plans des mobilités et d'études de faisabilité des itinéraires.

Département

La liaison Carcassonne-Quillan est inscrite dans le plan vélo départemental. A ce titre le département apporte un soutien financier jusqu'à **30 % sur les travaux d'aménagement et de signalisation directionnelle et jusqu'à 20 % sur les études de faisabilité.**

Le schéma vélo actuel ne prend pas en compte la liaison Limoux-Belvèze. Cependant le schéma des mobilités du département est en cours de révision.

aude.fr/je-veux-developper-des-itineraires-cyclables-dans-ma-commune

Région

La liaison Carcassonne-Axat est inscrite dans le plan vélo régional. La Région pourra apporter un soutien financier pouvant atteindre jusqu'à **50 % pour les pistes cyclables sécurisées et 33 % pour les itinéraires cyclo-touristiques.** Une attention particulière est portée à l'intermodalité.

laregion.fr/Transports-Mobilites-et-Infrastructures

Aller en bas de la page à « *Autre mobilités* »

Etat

Un plan vélo et marche 2023-2027 a été mis en place par l'état avec un montant annoncé de 2 milliards d'euros. Ces financements concernent aussi bien les infrastructures que les incitations à la pratique du vélo.

aides.francemobilites.fr

Stationnement

Le programme Alvéole Plus accélère la création de places de stationnement pour les vélos, grâce à des financements, des actions de conseil et des formations à la mobilité à vélo.

alveoleplus.fr

Documents ressources

Cahier des charges pour le développement des véloroutes

Recommandations aux autorités organisatrices des mobilités, aux maîtres d'ouvrages et aux gestionnaires de véloroutes pour la réalisation, l'entretien et les services aux usagers.

velo-territoires.org/wp-content/uploads/2023/09/Cdc-pour-le-developpement-des-veloroutes_V1_def.pdf

Assurer la sécurité des cyclistes en milieu rural

Propositions pour développer la pratique du vélo en milieu rural en toute sécurité. Fruit d'un an de travail, cette note développe des recommandations pragmatiques, efficaces et sobres à destination des collectivités locales. Une publication utile pour agir vite face à l'urgence de sécuriser les déplacements des cyclistes d'aujourd'hui et de demain.

fub.fr/sites/fub/files/fub_velo_rural_note_position_2023_web.pdf

Quels revêtements pour les voies vertes ?

Restitution du groupe de travail inter-associatif mené par l'AF3V et France Nature Environnement sur la question de l'impact du revêtement des voies vertes sur la nature.

af3v.org/quels-revetements-pour-les-voies-vertes/

Carte interactive des véloroutes et voies vertes de France

Carte mise à jour par des contributeurs de l'AF3V. On y retrouve la description des véloroutes et voies vertes existantes dans l'Aude.

af3v.org/les-voies-vertes/carte-du-schema-national-des-veloroutes-et-voies-vertes/